

PRÉSENTATION CHEVAUX AU LICOU

Section 104 : Canadien

N.B. Pour être admissible à la liste de prix en vigueur, il doit y avoir au moins 3 exposants par race avec un minimum de 18 sujets. S'il n'y a pas 3 exposants et 18 sujets l'exposition paiera 50% de la liste de prix.

Liste des prix pour les sections 101-102-103-104

1er prix : 97.50\$ - 2^e prix : 82.50\$ - 3^e prix : 75\$ - 4^e prix : 67.50\$

5^e prix : 60\$ - et autres 56.25\$, 52.50\$ 41.25\$. 40\$. etc.

1. Poulin ou pouliche de l'année (né en 2010)
2. Jument poulinière
3. Pouliche d'un an enregistrée (née en 2009)
4. Pouliche de deux ans enregistrée (née en 2008)
5. CHAMPIONNE JUNIOR (RUBAN)
6. CHAMPIONNE JUNIOR DE RÉSERVE (RUBAN)
7. Jument de trois ans enregistrée (née en 2007)
8. Jument sèche enregistrée (2006-2005-2004)
9. Jument enregistrée de plus de six ans, soit née en 2003 ou avant.
10. CHAMPIONNE SENIOR (RUBAN)
11. CHAMPIONNE SENIOR DE RÉSERVE (RUBAN)
12. GRANDE CHAMPIONNE (RUBAN)
13. GRANDE CHAMPIONNE DE RÉSERVE (RUBAN)
14. Poulain d'un an enregistrée (né en 2009)
15. Étalon de 2 ans enregistré (né en 2008)
16. CHAMPION JUNIOR (RUBAN)
17. CHAMPION JUNIOR DE RÉSERVE (RUBAN)
18. Étalon de trois ans et plus enregistré (né en 2007 ou avant)
19. CHAMPION SENIOR (RUBAN)
20. CHAMPION SENIOR DE RÉSERVE (RUBAN)
21. GRANDCHAMPION (RUBAN)
22. GRAND CHAMPION DE RÉSERVE (RUBAN)

23. Groupe (quatre sujets, soit un étalon et trois juments). Chaque sujet doit

appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom. Chaque sujet doit avoir été exposé dans sa propre section si celle-ci était offerte. Une seule entrée par unité d'élevage.

24. Descendance de l'étalon : Trois sujets, peu importe l'âge, issus d'un même étalon. Chaque sujet doit avoir été exposé dans sa propre section si celle-ci était offerte. Au moins un sujet doit appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom. Une seule entrée par unité d'élevage.

25. Descendance de la jument : deux sujets, peu importe l'âge, issus d'une même jument. Chaque sujet doit avoir été exposé dans sa propre section si celle-ci était offerte. Les deux sujets doivent appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom. Une seule entrée par unité d'élevage.

26. Hongre (Gulding) inter-race (section 101-102-103). Un maximum de deux

entrées par unité d'élevage (exposant) sera accepté.